

# Colloque

## Entraîner, Animer, Former, Éduquer.

De l'éthique à la pratique dans l'univers du sport

18 et 20 octobre 2017 à Angers - Les Ponts de Cé



<http://colloquecoubertin2017.ifepsa.org>



## Colloque Pierre de Coubertin 2017

## Entraîner, Animer, Former, Éduquer.

De l'éthique à la pratique dans l'univers du sport

APPEL À COMMUNICATION AVANT LE 30/03/2017

L'existence d'un encadrement constitue un levier indispensable au développement de l'activité physique. Éducateur, entraîneur, animateur, formateur dispensent leurs savoirs auprès d'un public diversifié. Comment sont-ils formés, hommes et femmes ? Quelles compétences les caractérisent ? Dans quel projet (social, culturel, politique, etc.) s'inscrivent-ils ? Dans quelles conditions exercent-ils ? Comment sont-ils organisés ? Quelle conception de l'éthique du sport contribuent-ils à diffuser ?

C'est à ces questions et à bien d'autres que ce colloque tentera de répondre.

En s'attachant à étudier les métiers et activités dans plusieurs contextes (associatifs, scolaires, carcéraux, militaires, sanitaires, informels, etc.) et envisageant la comparaison internationale, ce colloque offrira un état des lieux d'un sujet aujourd'hui au cœur des politiques publiques et des enjeux de société.

Reposant sur une analyse interdisciplinaire des métiers du sport, ce colloque vise à comprendre l'émergence et le développement de métiers dédiés à l'encadrement de l'activité physique sous toutes ses formes (sportives, rééducatives, etc.). Leurs impacts sur les modes de pratiques autant que les conséquences éthiques des compétences professionnelles en vigueur feront l'objet d'une attention particulière. Réunissant des chercheurs autant que des responsables institutionnels et des praticiens, ce colloque vise à instaurer un dialogue autour de tables rondes thématiques réunissant les protagonistes des milieux impliqués dans la formation au sport et par le sport.

Calendrier et inscriptions :

<http://colloquecoubertin2017.ifepsa.org>

*Les propositions de communications devront être soumises avant le 30/03/2017*